novembre 2020

ATG

Promotion du lavage des gants ATG - Difac

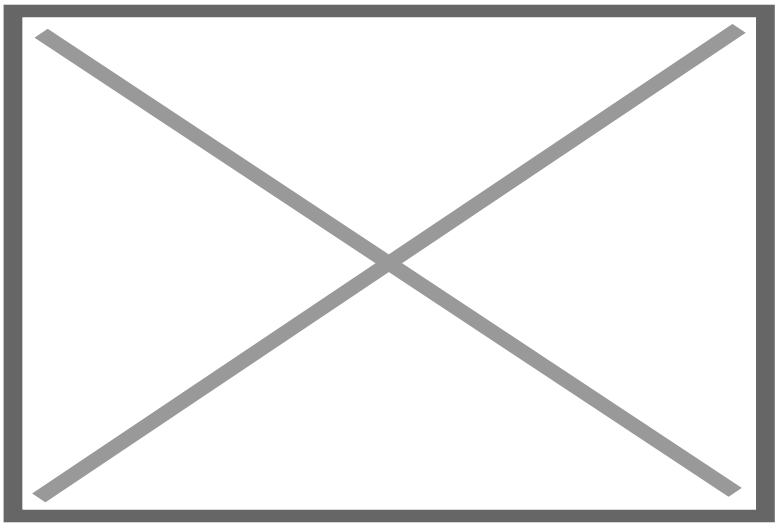

La marque de gants ATG distribuée en exclusivité par Difac annonce de nombreuses nouveautés pour 2021, avec de réelles innovations à la clé. Toutefois, en cette fin d'année 2020, la marque et son partenaire français sont focalisés sur leur campagne d'information menée sur le lavage des gants, domaine dans lequel les produits ATG affichent des caractéristiques élevées.

Lavés post production, ce qui garantit leur propreté et leur tenue dimensionnelle à l'usage, les gants ATG* ont la particularité de pouvoir être nettoyés à 60°C et ceci jusqu'à sept fois, lorsque la norme se limite à un seul lavage. Pour sensibiliser ses clients à cet avantage concurrentiel, la société Difac et ATG ont mis en place du 1er octobre 2020 jusqu'à fin mars 2021 une offre spéciale ciblée sur les gros consommateurs pour lesquels elle offre le premier mois de lavage de leurs gants. Cette opération nationale est menée avec le prestataire Initial Eurogant (La Bresse) qui se charge de recouvrer les gants, de les laver et en fin de cycle de les remettre à disposition de leurs propriétaires. Parallèlement, les gants font l'objet d'un examen visuel avant et après lavage pour éliminer les produits non corrects et sont reconditionnés par paire. L'avantage de cette solution est à la fois économique et écologique avec pour le bénéficiaire de la prestation une réutilisation de ses gants qui vient diminuer ses coûts d'achats et réduire son empreinte environnementale globale.

Cette opération est promue à travers les revendeurs Difac, les réseaux sociaux et des mailings directs (auprès de 13 000 responsables HSE et QSE). Cette action rentre dans le cadre RSE de la société ATG-Difac mais également des distributeurs et des utilisateurs finaux.

** ceci concerne les lignes Maxiflex, Maxicut et Maxidry, soit l'essentiel de la gamme du fabricant.*